Termes de Référence

Auto-évaluation accompagnée et planification stratégique 2024-2028

1. Contexte de l'appel d'offre

1.1. Présentation de l'ITECA

L'**ITECA** a été fondé en 1979, par un groupe de professionnels et de religieux haïtiens. C'est un Institut privé à but non lucratif, non confessionnel et qui ne relève d'aucun groupe ou parti politique. Il est conçu comme lieu d'échanges, d'analyse, de formation, afin de renforcer l'action des organisations paysannes. L'Institut a opéré un choix conscient en faveur des plus démunis en mettant à leur disposition les ressources dont il dispose. De plus, grâce à la formation fournie, l'**ITECA** souhaite jouer un rôle de catalyseur auprès des groupes de base en encourageant leur créativité, en favorisant la concertation pour l'action et en travaillant pour le renforcement et la dynamisation de ces groupes.	
Mission	L'**ITECA** a pour mission d'accompagner des paysans et paysannes dans leurs projets de luttes collectives afin de transformer leurs conditions d'existence dans le sens de leurs intérêts.
Vision	La vision de l'**ITECA** est de rendre les paysans et paysannes capables de transformer leur propre réalité politique et socio-économique de par leur émergence comme acteurs collectifs.
Groupes cibles	L'**ITECA** intervient en priorité en milieu rural, auprès des organisations paysannes regroupées en plate-forme et d'associations ou coopératives de producteurs et productrices. L'**ITECA** accorde une priorité aux femmes et aux jeunes. Les femmes se retrouvent au sein des organisations de femmes ou d'organisations mixtes et au niveau des associations de producteurs et des coopératives. Elles agissent collectivement (mutuelles de solidarité, groupes solidaires) ou individuellement au sein de filières agricoles (production, commercialisation, transformation). Les jeunes ruraux (filles et garçons), sont membres ou non des organisations, plates-formes et associations de producteurs. trices
Domaines	L'action de l'**ITECA** porte sur un double domaine d'intervention :

d'intervention	✓ **Le Développement Rural** : les activités développées à ce niveau visent toujours le soutien au mouvement paysan et vont dans le sens de : • La stimulation de l'auto-organisation des communautés rurales et paysannes et l'appui à leur structuration. • Le renforcement des groupes de base (mixtes, féminins, jeunes) par la formation civique. • L'appui au développement des filières agricoles stratégiques en lien avec le renforcement de l'économie paysanne. • L'accès à la terre, la préservation de l'environnement et la lutte contre la déforestation et les effets des changements climatiques. • La promotion des droits des femmes rurales. • L'insertion économique et sociale des jeunes ruraux (filles et garçons). ✓ **La Gestion des Risques et des Désastres** incluant l'appui à des actions d'urgence et de relèvement ou réhabilitation post urgence en soutien aux efforts des organisations paysannes et associations de producteurs.trices. Les activités s'inscrivent plus largement dans la ligne du renforcement des capacités des acteurs en matière de Réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques (RRC/ACC).
Zones d'intervention	L'action directe de l'**ITECA** concerne 4 départements du pays dont : • L'Artibonite avec deux régions : la Région de Gros-Morne (Haut-Artibonite) couvrant 8 sections communales et la Région de Saint Marc (Bas-Artibonite) qui regroupe la commune de Saint Marc et de Verrettes. • Le Centre qui forme la Région du Bas-Plateau Central qui regroupe les communes de Savanette et de Belladère. • La Région Sud qui regroupe les communes d'Aquin, Saint Louis du Sud, Cavaillon, les Cayes, Maniche, Tiburon, Port-à-Piment, les Anglais, Chardonnières. L'extension de la région est possible sur la côte Sud en fonction des priorités stratégiques. • Le Centre de Formation de l'**ITECA** à Gressier, dans le département de l'Ouest, qui accueille également la Ferme Agricole Expérimentale (Centre Nature) de l'Institut. Le Bureau Central qui fait office de liaison et de coordination de l'action est également situé dans ce département.
La structure organisationnel	Le fonctionnement de l'**ITECA** est assuré par un Conseil d'Administration constitué de bénévoles, d'un Comité Exécutif constitué d'employé-e-s, d'un Comité de

le de l'ITECA	programme constitué d'employés, d'une cinquantaine de salarié-e-s ainsi qu'une trentaine de bénévoles.
Partenaires	L'**ITECA** intervient sur le terrain au côté de plusieurs catégories de structures paysannes : des plates-formes d'organisations (mixtes, femmes), des coopératives agricoles, des associations d'usagers d'eau potable et eau agricole (CAEPA et AI), des mouvements de jeunes.
Plan stratégique 2019-2023	Les actions de l'**ITECA**, dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, s'articulent autour des thématiques suivantes : - Territorialité et Participation Citoyenne - Économie Sociale et Solidaire (ESS) - Femmes et jeunes - Recherche-Action-Participative - Plaidoyer et communication

1.2. Contexte de la demande

L'**ITECA** intervient dans 4 départements géographiques (Artibonite, Centre, Ouest et Sud). Les actions de l'**ITECA** depuis 2019 visent des changements stratégiques au niveau de chacun des quatre piliers (territorialité, économie sociale et solidaire, recherche-action participative, femmes et jeunes) de son plan stratégique 2019-2023. La mise en œuvre a été très impactée par la dégradation accélérée de la situation sociopolitique du pays et la pandémie covid 19. La dynamique institutionnelle a pu être globalement maintenue. L'impossibilité de réaliser l'évaluation externe à mi-parcours du plan stratégique conduit l'**ITECA** à opter pour une auto évaluation globale accompagnée, qui devra se tenir au début de l'année 2023. A travers ce processus, l'**ITECA** entend mener :

1- Une analyse rétrospective des réalisations, des apprentissages, des difficultés et obstacles, des lacunes et défis de l'implémentation du plan stratégique 2019-2023, en faisant ressortir les résultats obtenus à travers leur cohérence, pertinence, efficacité et efficience ainsi que leur durabilité.
2- Une analyse prospective de nouvelles voies stratégiques à envisager permettant de faire face aux nouveaux défis tant nationaux que régionaux.

L'**ITECA** bénéficie dans le cadre de cette démarche d'un appui d'Initiative Développement (ID) à travers le dispositif FRIO.

1.3. Explication du dispositif FRIO et du rôle d'ID

Depuis juillet 2020, le pôle Partenariat et Renforcement des Acteurs (PAR) d'Initiative Développement (ID) met en œuvre la seconde phase de la convention-programme (CP) DIARO, financée par l'Agence Française de Développement (AFD), dont le premier objectif est de renforcer les acteurs dans leur capacité à répondre de manière autonome à leurs enjeux prioritaires. Cela passe par la mise en œuvre de 2 types d'approche méthodologique à partir d'une posture d'accompagnement : l'Approche Orientée Changement (AOC) appliquée à la mobilisation sociale des acteurs, et le Renforcement Organisationnel et Institutionnel (ROI) d'organisations leur permettant de se renforcer dans leur vision et leurs stratégies de développement. Pour la mise en œuvre de ces approches innovantes, la CP DIARO 2 est mise en œuvre avec l'appui de 9 organisations partenaires, dans 4 pays différents. À ce titre, la CP DIARO propose un dispositif FRIO (Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel) qui permet à 5 partenaires de bénéficier d'un accompagnement par un prestataire externe pour se renforcer au niveau organisationnel et institutionnel ouvrant sur un dispositif ayant pour vocation d'être adaptable.

Sur cette base, l'**ITECA** procède au recrutement d'un prestataire externe pour accompagner sa démarche d'autoévaluation et de planification stratégique. Ce prestataire sera lié via une convention tripartite impliquant ID et l'**ITECA**.

ID jouera le rôle de garant de cette démarche d'accompagnement. En tant que tel, il s'assurera que la démarche d'accompagnement respecte les prérogatives du dispositif.

2. Description de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission d'accompagnement est de réaliser à la fois une évaluation-bilan du plan stratégique 2019-2023, un diagnostic participatif de l'institution et de contribuer à l'élaboration du plan stratégique 2024-2028 .

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques recoupent les éléments suivants :

1- Accompagner l'équipe de l'**ITECA** à mener un diagnostic organisationnel participatif.
2- Accompagner l'équipe de l'**ITECA** à effectuer l'autoévaluation/bilan de la mise en œuvre du PS 2019-2023 en faisant ressortir l'adéquation ou pas des projets implémentés dans les différentes régions.
3- Accompagner l'équipe de l'**ITECA** à la réalisation d'une analyse quantitative et qualitative des « changements » réalisés tant au niveau stratégique qu'intermédiaire et immédiat dans chacun des quatre piliers du plan stratégique 2019-2023. Ce qui donnera la possibilité de

comparer les résultats attendus par rapport aux résultats réels et de réviser les bonnes pratiques, les apprentissages, les obstacles et contraintes, les solutions techniques apportées dans l'opérationnalisation à partir des différents projets réalisés.

4- Accompagner l'équipe de l'**ITECA** à une autoévaluation de la conformité des piliers stratégiques du PS 2019-2023 par rapport au contexte de mise en œuvre.

5- Produire des recommandations sur la réactualisation de l'orientation structurée en piliers stratégiques.

6- Produire des recommandations en termes de « changements » tant au niveau stratégique, qu'intermédiaire et immédiat, qui prennent en compte les obstacles et contraintes, les lacunes et défis, les avancées permettant de pérenniser et d'institutionnaliser les acquis de l'opérationnalisation du plan stratégique 2019-2023 dans l'interaction avec les différents partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

7- Produire des recommandations pour une meilleure compréhension du plan stratégique de l'**ITECA** au niveau des territoires, des organisations et des acteurs-trices avec lesquels l'institution travaille.

2.3. Principaux résultats attendus

- Une évaluation du PS 2019-2023 est réalisée
- Un état des lieux de l'institution est réalisé
- De nouvelles priorités sont identifiées
- De nouvelles lignes directrices sont définies
- De nouvelles stratégies sont élaborées
- Le plan stratégique2024-2028 est formulé.

2.4. Méthodologie proposée

Cette démarche d'auto-évaluation accompagnée s'inscrit dans un cadre de réflexion interne et participative ainsi, le consultant ou la consultante jouera un rôle d'accompagnateur-facilitateur ou accompagnatrice-facilitatrice afin d'aider l'équipe de l'**ITECA** à mener à bien le processus d'autoévaluation et de planification. Il/elle, dans une posture pédagogique, devra assurer un apport méthodologique et technique très soutenu. Un comité de pilotage (CoPil) sera mis en place afin de garantir une meilleure coordination de la participation des parties prenantes dans les différentes activités qui seront réalisées. La méthodologie détaillée de l'accompagnement sera définie de concert avec le COPIL et intégrera les éléments suivants :

- Conception de la matrice d'évaluation.
- Réalisation d'une revue documentaire (les rapports, le plan stratégique 2019-1023, les plans

d'action, les plans opérationnels, les documents de projet etc…).

- Animation d'entretiens et ateliers.
- Rédaction et soumission du Rapport de diagnostic participatif du plan stratégique 2019-2023 et de l'Institution.
- Animation d'ateliers d'élaboration du nouveau PS.

2.5. Production des livrables

<u>Au démarrage de la mission d'accompagnement</u>

- Une note conceptuelle comprenant la matrice d'évaluation, la méthodologie détaillée et la structuration de l'évaluation.
- Un rapport de démarrage.

<u>Pendant le déroulement de la mission de l'accompagnement :</u>

- Notes de cadrage des ateliers, guide des entrevues et focus groupe.
- Compte rendu des séances de travail (atelier, focus group, entretien).
- Rapport d'étape à l'intention du COPIL.
- Un rapport provisoire d'évaluation-bilan du plan stratégique et des recommandations claires et précises en termes de planification et d'opérationnalisation sur la base de la cohérence, la pertinence, l'efficacité et l'efficience ainsi que la durabilité des « changements » envisagés pour le PS 2024-2028.

<u>Pendant et à l'issue de la mission</u>

- Le rapport final de l'évaluation incluant les remarques et suggestions de l'**ITECA**.
- La formulation d'un nouveau plan stratégique sur la base des nouvelles orientations et priorités résultant des ateliers de travail.

3. Profil du/de la consultant(e)

Le/la consultant.e doit démontrer les qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire en sciences sociales, gestion des organisations ou dans n'importe quelle autre discipline connexe.
- Au moins cinq ans d'expérience dans la conduite de diagnostic, d'évaluation, de planification stratégique des organisations.
- Connaissance du contexte haïtien et de ses organisations de la société civile particulièrement du milieu paysan.
- Expérience importante et une bonne compréhension du positionnement, des techniques et démarches d'accompagnement.
- Être familier-ère à la GAR et à l'approche AOC.

- Être familier-ère avec les méthodes d'évaluation participative (animation de focus group, d'atelier de réflexion prospective).
- Sens de l'écoute.
- Esprit de synthèse.
- Être disponible à se déplacer dans les zones de travail de l'**ITECA.**
- Maîtriser le français et le créole.

4. Modalités financières de la mission d'accompagnement

Le paiement du contrat se fera en 3 versements : 30% après validation du rapport de démarrage, 40% après soumission et validation du rapport diagnostic, 30% après validation du nouveau PS et le bilan du processus.

5. Durée de la mission

Le niveau d'effort est de 30 jours sur une période allant de mars à la fin du mois de juin 2023.

6. Modalité de soumission des propositions

Le dossier de candidature comprendra :

1) **Une proposition technique** comportant :

- ✓ une note succincte (2 pages maximum) dans laquelle le candidat ou la candidate présente sa compréhension des termes de référence de la mission;
- ✓ Le curriculum vitae du consultant ou de la consultante (ou les curricula vitae des membres de l'équipe de consultants.es associé.e.s à la mission en cas d'une consultation des bureaux d'études ou de groupes de consultants) ;
- ✓ La répartition des tâches au sein de l'équipe lorsqu'il s'agit d'un bureau d'études ou d'un groupe d'experts organisés;
- ✓ Le calendrier de travail;
- ✓ Une présentation du bureau d'études (lorsqu'il s'agit de la candidature d'un bureau d'études).

2) **Une proposition financière indiquant** les coûts des services qui seront fournis. Ces coûts couvriront les charges et les honoraires du prestataire (Les frais de logistique seront pris en charge par l'**ITECA**).

7. Date limite de réception des dossiers

Les dossiers sont à envoyer exclusivement par voie électronique aux adresses suivantes : iteca25lane@yahoo.fr ; cprogrammeiteca@yahoo.com au plus tard le 15 mars 2023.